



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Édition 5

CERTIFICAT ACERMI

N° 17/018/1288

Licence n° 17/018/1288

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version B du 30/06/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **SAINT GOBAIN ISOVER**

Company:

Siège social : **Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

GR 30 KRAFT

et fabriqué par les usines de : Lucens - Suisse

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant en page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given in page 2.

et pour les usages figurant en page 3 du présent certificat.

Uses are given in page 3.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale et la norme EN 13162:2012+A1 : 2015.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the products and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made mineral wool products and the standard EN 13162:2012+A1:2015.

Ce certificat a été délivré le 01 janvier 2021 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

This certificate was issued on January 01st 2021 and is valid until December 31th 2023, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président
T. GRENON

P. PRUDHON

Pour le Secrétaire
É. CRÉPON

F. LYON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 17/018/1288 Édition 4, délivré le 20 mars 2020

Renewal of certificate n° 17/018/1288 Edition 4, issued on March 20th 2020



CERTIFICAT ACERMI
N° 17/018/1288
Licence n° 17/018/1288
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES
Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_D = 0.030$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity:

Épaisseur (mm)	Résistance thermique - <i>Thermal resistance</i>										
	30	40	45	50	60	70	80	90	101	110	111
R (m².K/W)	1,00	1,30	1,50	1,65	2,00	2,30	2,65	3,00	3,35	3,65	3,70
Épaisseur (mm)	120	122	130	140	143	150	160	170	180	190	200
R (m².K/W)	4,00	4,05	4,30	4,65	4,75	5,00	5,30	5,65	6,00	6,30	6,65
Épaisseur (mm)	210	220	230	240	-	-	-	-	-	-	-
R (m².K/W)	7,00	7,30	7,65	8,00	-	-	-	-	-	-	-

RÉACTION AU FEU : Euroclasse F

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T4
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr37
Capacité Thermique Massique	840 J/(Kg.K)

ISOLANT SEMI-RIGIDE

Épaisseur (mm)	de 30 à 240
-----------------------	-------------



CERTIFICAT ACERMI

N° 17/018/1288

Licence n° 17/018/1288

USAGES VISÉS

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables.

USAGE VISÉ (selon le Cahier Technique G)		RÉFÉRENCES COMMERCIALES	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
Murs donnant sur l'extérieur : isolation thermique par l'intérieur	Contre cloison plaques de plâtre	GR 30 KRAFT	
	Contre cloison maçonnerie ou carreaux de plâtre	GR 30 KRAFT	
Murs isolation thermique intégrée	Double mur en maçonnerie	GR 30 KRAFT	
	Murs à ossature bois	GR 30 KRAFT	